

**Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale
du 5 novembre 2019**

Réf. 1242

Julie Milot et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de présidente et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour **(document joint)**
4. Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues les 24 septembre et 8 octobre 2019 **(documents joints)**
5. Admission des nouveaux et nouvelles membres
6. Élection au CAP
7. Mouvement PHAS – Don
8. Adoption de la politique d'approvisionnement responsable **(document joint)**
9. Priorités et visées politiques du SPPCM en matière d'environnement
10. Environnement de travail
11. Questions diverses
12. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Alexandre D. Lahaie souhaite la bienvenue à toutes et tous. Des problèmes techniques de diffusion au campus du 6220 rue Sherbrooke Est de l'assemblée retardent le début de l'assemblée.

2. Nomination à la présidence d'assemblée

Le comité exécutif propose Julie Milot à titre de présidente d'assemblée. Elle est élue.

3. Adoption de l'ordre du jour

Julie fait la lecture de l'ordre du jour et indique que le comité exécutif propose d'inverser les points 9 et 10 afin de traiter prioritairement d'environnement de travail.

Il est proposé par le comité exécutif
l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux des assemblées générales tenues les 24 septembre et 8 octobre

Il est proposé par Anne-Marie Le Saux, appuyé par Ann Comtois,
l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 septembre.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Ann Comtois,
l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 8 octobre.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

- **Prévisions budgétaires.** Ariane Robitaille précise que la correction apportée aux prévisions budgétaires séance tenante au poste du salaire et des charges sociales porte le déficit anticipé à 5611\$ plutôt que 5011\$.
- **Assurances.** Maxime Thibault fait un retour sur le renouvellement de l'assurance collective et souligne que tous les amendements adoptés par l'assemblée ont aussi été adoptés par l'ensemble des syndicats adhérant à la police d'assurance. Il rappelle les principales modifications apportées au contrat d'assurance. Andréane St-Hilaire invite les membres qui souhaitent prendre connaissance du détail des changements apportés à lire l'infolettre du 22 octobre. Elle souligne que toutes les infolettres sont maintenant disponibles sur le site web du SPPCM et qu'il est possible de faire des recherches par mots-clés.

5. Admission des nouveaux et nouvelles membres

Aucun nouveau membre à admettre.

6. Élection au comité des affaires pédagogiques (CAP)

Il est proposé par Pascale Gravel, appuyé par Marie-Hélène Gour,

l'élection de Josué Djossou à titre de co-coordonnateur du département de mathématiques au CAP.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Mouvement PHAS - Don

Ariane souligne qu'un comité a été formé au Bureau syndical afin de réviser la politique de dons du SPPCM. La politique actuelle ne traite pas des coalitions d'organismes, mais elle permet à l'assemblée d'accorder un don dans des situations de solidarité exceptionnelle. Le Mouvement PHAS est une coalition qui vise à promouvoir l'accès à des services sociaux et de santé afin qu'ils répondent aux besoins des personnes handicapées et à leur famille. Le comité exécutif recommande à l'assemblée générale d'accorder un don de 75\$ au même titre que les organismes communautaires.

PROPOSITION

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Christopher Pitchon,

de faire un don au Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS) de 75\$, montant prévu à notre politique de don pour les organismes communautaires.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Adoption de la politique d'approvisionnement responsable

Ariane souligne que l'élaboration de la politique était prévue au plan de travail l'an dernier. Le comité a été coordonné par Miguel Heredia, trésorier, avec la participation au comité d'Isabelle Bergevin, Dominique Bulliard, Anne-Marie Fournier, Nancy Moreau et Hanane Sina. Cette politique est inspirée de celle de la FNEEQ et CCMM. Elle vise à encadrer les pratiques d'approvisionnement des biens et des services du syndicat, principalement en établissant des critères d'achats, dans le but de rendre ces pratiques conformes aux principes environnementaux et sociaux. Elle sera implantée progressivement à commencer par les repas servis lors des instances et activités syndicales.

Questions et interventions.

PROPOSITION

Il est proposé par Isabelle Bergevin, appuyé par Miguel Heredia,

l'adoption de la politique d'approvisionnement responsable.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Environnement de travail

Alexandre présente les faits saillants des actions réalisées en matière de la qualité de l'air, plus particulièrement depuis 2016. Il souligne que des sondages ont été effectués par le syndicat auprès des profs des divers départements à divers moments, plus récemment, concernant les problématiques larges d'environnement de travail, tant de qualité de l'air, d'ergonomie, de paramètres de confort ou celles liées aux travaux. Il rappelle que le sondage effectué en 2016 et les diverses actions menées conformément à la résolution adoptée lors de l'assemblée du 4 octobre 2016 dont celle de faire appel à la CNEST ont incité le Collège à embaucher la firme HSST conseil (hygiéniste industrielle) qui a réalisé des inspections et effectué divers tests dans tous les locaux identifiés dans le sondage et les déclarations faites par les profs affectés-es. Le rapport de la firme a été présenté au conseil d'administration (CA) du Collège et à la communauté. Les recommandations émises ont amené le Collège à effectuer des travaux dans des bureaux et des classes, à rénover complètement le département de soins infirmiers et à devancer la rénovation de l'aile B dont le système de ventilation était jugé insuffisant par la firme. Le CA du Collège a adopté en janvier 2017 des budgets en conséquence et a obtenu de l'aide financière du gouvernement.

Au cours des années 2017 et 2018, des suivis serrés des travaux et des dossiers individuels ont été effectués par le syndicat, intervenant promptement lorsque de problèmes découlant des travaux nous étaient signifiés ou observés. Aujourd'hui, nous avons encore « *le nez dans les travaux* », les choses avancent et le syndicat suit de près tous les dossiers des personnes affectées qui sollicitent son soutien. Récemment, la Direction de la santé publique (DSP) a confirmé sa venue le 12 novembre prochain (accompagnée d'une hygiéniste industrielle et d'une toxicologue) ainsi que la CNEST. Le Collège y a convié les trois syndicats. Le SPPCM sera accompagné d'Ana Maria Seifert, conseillère en SST à la CSN. Cette visite est accueillie très favorablement et permettra de faire le point sur le dossier. Le comité exécutif souhaite donc renouveler ses mandats, avoir des mandats clairs de l'assemblée.

Julie fait la lecture de la proposition du comité exécutif.

- Considérant les résolutions adoptées en assemblée générale le 4 octobre 2016 ;
- Considérant la visite de la santé publique prévue le 12 novembre 2019 ;
- Considérant l'effritement de la confiance des membres de la communauté de Maisonneuve par rapport à la qualité de l'air au 3800 Sherbrooke Est ;
- Considérant que des personnes sont malades en lien avec la qualité de l'air au 3800 Sherbrooke Est;

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Martin Lachapelle,

que l'assemblée générale du SPPCM mandate le comité exécutif :

- d'exiger de la direction du Collège qu'elle présente aux membres de la collectivité de Maisonneuve tous les résultats de la visite de la Direction de la santé publique, lors d'une rencontre d'information dans les 30 jours suivants la réception des résultats de la visite.
- d'exiger de la direction du Collège qu'elle procède, en complément aux analyses et tests faits par la DSP, à des tests et des analyses en qualité de l'air effectués par une firme reconnue afin d'effectuer tous les correctifs nécessaires et fournir des données probantes à la situation au 3800 Sherbrooke Est. Que ces analyses soient réalisées dans les 30 jours suivant la réception des résultats de la DSP et que les résultats des analyses soient présentés aux membres de la communauté dans une rencontre organisée par la direction.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions et interventions.

Anne-Marie Le Saux propose d'ajouter :

- Considérant que des personnes sont malades en lien avec la qualité de l'air au 3800 rue Sherbrooke Est et peuvent souffrir de détresse psychologique.

Martin Lachapelle propose d'ajouter :

- Considérant la possibilité que davantage d'employés-es tombent malades.

Les considérants ne font pas partie intégrante de la proposition, le comité exécutif accepte toutefois de les intégrer aux autres.

Maxime souligne que le syndicat poursuit son sondage sur l'environnement de travail, invite les départements qui ne l'ont pas fait à lui faire parvenir l'information et assure qu'un suivi sera effectué, tant sur la qualité de l'air que sur les autres aspects soulevés tels que l'ergonomie et ceux liés aux travaux.

Questions et interventions.

10. Priorités et visées politiques du SPPCM en matière d'environnement responsable

Julie rappelle la résolution prise à l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre dernier soit que le SPPCM mandate, après discussion auprès de ses membres des priorités et des visées politiques lors d'une assemblée préalable, le comité vert pour élaborer un plan d'action dont un premier bilan sera présenté à l'assemblée du 10 décembre. Le comité exécutif propose de tenir un premier comité plénier de 15 minutes.

Il est proposé par Maude Laparé, appuyé par Marc-André Houle,
la tenue d'un comité plénier de 15 minutes.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Elle explique le déroulement du comité plénier et invite les membres à discuter ou à formuler des recommandations visant à définir les priorités et visées politiques du SPPCM en matière d'environnement. À la fin de la plénière, l'assemblée votera, en commençant par la dernière suggestion formulée, afin de déterminer quelles seront les propositions ramenées ou non en délibération et au vote. Après quoi, seuls les amendements aux propositions pourront être débattus.

Comité plénier

Questions et interventions.

Un résumé des échanges est reporté en annexe, mais il ne fait pas partie intégrante du procès-verbal.

Ariane Robitaille propose de ramener en délibéré
que le comité vert se saisisse des énoncés émis en comité plénier et propose des grandes lignes de priorité dans un plan d'action.

PROPOSITION EST RAMENÉE EN DÉLIBÉRÉE.

Délibérations

Il est proposé par Ariane Robitaille, appuyé par Johanne Verge,
que le comité vert se saisisse des énoncés émis en comité plénier et propose des grandes lignes de priorité dans un plan d'action.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Questions diverses

- **Calendrier scolaire.** Alexandre indique que la Direction des études a décidé de ne pas tenir de reprises entre Noël et le jour de l'an, mais plutôt après s'il y a grève le 29 novembre. Par ailleurs, des étudiants-es se mobilisent pour demander une assemblée extraordinaire afin de renverser le vote de grève du 29 novembre et le vote de grève des jours de reprise ajoutés au calendrier scolaire en raison de la grève.
- **Révision des programmes en DATAB.** La Commission des études a donné un avis favorable pour un moratoire sur la fermeture des programmes ainsi qu'une étude sérieuse et transparente impliquant tous les milieux concernés. Le CNPEPT a accepté d'approfondir l'étude avec plus de transparence. Pour plus d'informations, lire l'infolettre du 29 octobre.
- **Front commun.** Pour la première fois depuis 1994, il n'y aura pas de front commun, donc pas d'alliance des grandes centrales syndicales (CSN, CSQ, FTQ) dans le cadre des négos, car les préoccupations au niveau des salaires ne sont pas les mêmes. Plus d'informations sont disponibles dans les infolettres du 22 octobre et du 5 novembre 2019.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13 h 59.

Chantal Lamarre,
Secrétaire d'assemblée,

Julie Milot
Présidente d'assemblée

Annexe
Résumé des échanges visant l'élaboration de priorités
et des visées politiques du SPPCM en matière d'environnement
Assemblée générale du 5 novembre 2019

- Proposer des projets environnementaux qui auraient des liens pédagogiques en classe ou hors classe
- Se pencher sur la gestion de papier et la production de documents
- Introduire des éléments de compétence dans nos cours
- Imaginer des capsules préparées de manière volontaire-obligée par des âmes charitables pour discussion en cours dans le but que nos étudiants soient préoccupés par l'environnement
- Déterminer l'ampleur de la position politique que le syndicat (l'exécutif et les membres) doit prendre et à quel point on veut prendre du temps en assemblée et de libération des officiers et officières pour organiser les activités et parler d'environnement.
- Donner de l'espace et du temps dans les assemblées pour discuter des enjeux sociopolitiques et environnementaux, le plus possible, régulièrement (10 à 15 minutes), pour penser à des avenues politiques
- Critique du système qui produit les conditions dans lesquelles nous sommes
- Réduire la quantité d'objets lors des manifestations (trompettes, pancartes, affichage, etc.)
- Définir des stratégies de mobilisation afin d'accroître la participation des profs
- S'impliquer dans la structure en place. Adhérer au mouvement *La planète s'invite au travail* et *La planète s'invite au Cégep* relayer davantage ce qui s'y passe
- Inviter des conférenciers-ères
- À l'instar des droits de la personne et de la jeunesse, instauration d'une charte en environnement, avec une commission qui force les industries et les gouvernements à prendre des actions concrètes, avec des obligations de résultats, pas seulement de moyens
- Préoccupations environnementales à géométrie variable selon la conjoncture politique
- Prise de position politique nécessaire. Aller plus vite et plus fort que les chartes et les commissions
- Réfléchir à la possibilité de participer aux manifestations, même si cela implique une grève illégale, si on considère que le thème est plus important que les autres.
- Instruments technologiques :
 - coûte cher d'avoir un parc informatique
 - évaluer l'empreinte écologique de l'utilisation technologique versus l'utilisation du papier
 - attention à l'externalisation des déchets
- Développer des stratégies de globalisation des actions